



LE MAIRE, CÉDRIC LEMOINE, ET LE
CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE
NOUVELLE ANNÉE 2024

ET VOUS INVITENT A LA CEREMONIE DES
VŒUX SUIVIE DU VERRE DE L'AMITIÉ

DIMANCHE 14 JANVIER A 11 heures

SALLE POLYVALENTE

SOMMAIRE

Le mot du maire..... Page 2

Bilan à mi-mandat..... Page 3

Projets 2024.....Page 6

Infos municipales..... Page 9

Urbanisme..... Page 12

*Recensement de la
population..... Page 13*

Laurabuc pratique.....Page 14



MOT DU MAIRE



Chers Laurabuciennes et Laurabuciens,

Je vous propose à l'aide de ce support de réaliser un point d'étape à mi-mandat et de se projeter dans l'avenir.

Dynamiques, fédératrices, protectrices définissent nos actions depuis le début de ce mandat.

Patrimoine, cadre de vie, transition écologique, participation citoyenne, mobilité, jeunesse, sécurité ... 2020 – 2023... Ensemble, faisons un point d'étape ! Il y a trois ans, sur la base d'un programme ambitieux et réaliste, les laurabuciennes et les laurabuciens nous ont fait confiance dès le premier tour. Ce contrat honore et oblige. À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte auprès de la population des engagements pris lors des dernières élections. Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille ; personne ne pouvait imaginer être confronté à telle situation sanitaire mettant la France et le monde à l'arrêt. Je suis fier de la manière dont nous avons affronté cette crise survenue dès le lendemain de l'élection. J'ai le sentiment que nous avons été au rendez-vous. L'expérience des « anciens élus » dans l'équipe et la détermination des nouveaux élus ont permis une dynamique de groupe et ainsi, collectivement, nous avons pu répondre aux nombreux projets sur lesquels l'équipe s'est engagée envers vous. Les engagements pris en 2020 se concrétisent progressivement, comme vous pourrez le constater dans ce journal spécial « Mi-mandat, bilan et vœux », distribué dans vos boîtes aux lettres. Le bilan de mi-mandat doit permettre à chacun de mieux comprendre les avancées et les réalisations. Ces réalisations ont été possibles grâce à l'engagement à nos côtés de l'ensemble des employés communaux : une équipe qui a le sens de la collectivité et

du service public que je tiens à remercier très sincèrement. Soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service des laurabuciennes et des laurabuciens. Face aux différents défis, nous nous adaptons. En responsabilité, nous continuerons à agir auprès de toutes et de tous, en impliquant les habitant(e)s dans le cadre de la participation citoyenne, par le Conseil municipal des jeunes, les différents échanges (réunions publiques), nos nombreuses associations... C'est nous, habitants de Laurabuc, qui ferons de notre commune un lieu de bien-être où il fait bon vivre, par le respect, la tolérance, la solidarité et la participation de tous !

Suite à l'annonce de l'arrêt d'activité du gérant du Multiservice Monsieur Lionnel APPIETTO au 31 décembre 2023, gérant depuis un an environ, nous le remercions vivement, ainsi que Madame Agnès BOISIER, pour avoir été à l'origine de ce lancement pendant plus de 4 années d'exploitation. Durant cette période, ce commerce a traversé brillamment le confinement et a rendu service à de nombreux habitants.

Avant de rechercher des nouveaux exploitants, nous allons lancer un diagnostic avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) afin de recenser les besoins, d'adapter les activités et les infrastructures pour assurer une meilleure réponse aux usagers. En attendant, la commune étudie une solution transitoire de remplacement.

Pour notre commune, l'année 2024 se présente avec de nombreux travaux (voir partie projet) permettant à terme d'améliorer le bien vivre à Laurabuc.

Vive LAURABUC !

Cédric LEMOINE



TRAVAUX RÉALISÉS A MI-MANDAT

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

L'énorme grue qui trônait depuis quelques semaines près de l'église Saint-Pierre à Laurabuc a été démontée. Signe que les travaux avancent et la fin de la première tranche de travaux approche.

Cette tranche consiste à consolider les structures de l'église et à ravalier les façades. Le coût total du chantier se monte à **277 298 €**, dont 46 % sont des subventions de l'état, de la Région et du Département. D'autres aides, notamment de la fondation du patrimoine, s'élèvent à 28 796 €.

Le marché des travaux a été attribué, après appel d'offres, à deux entreprises locales : ECB, de Castelnaudary, pour la toiture, et Chevrin-Geli, entreprise installée sur le parc de Fendeille, pour la façade. Le chantier s'est déroulé en plusieurs phases : la première phase a consisté à consolider les structures de l'église. Au cours de la deuxième phase, l'entreprise ECB a procédé au ravalement des façades. Il reste la pose d'un vitrail et les finitions de la façade. Les travaux devraient se terminer à la fin du 1^{er} trimestre 2024.



Vous pouvez toujours faire un don au profit de l'église. Une bonne nouvelle, les dons versés à la Fondation du patrimoine en faveur de la protection du patrimoine religieux rural bénéficient d'une réduction d'impôt rehaussée jusqu'au 31 décembre 2025.

Tout don reçu avant le 31 décembre 2023 peut bénéficier d'une réduction sur votre impôt sur le revenu de 66%.

Exemple d'un don de 100€ : Coût réel après réduction d'impôts : 34 €.

BASSIN DE RÉTENTION

Un bassin de rétention a été créé pour protéger le village en cas d'orages violents. Ce bassin a été rendu obligatoire après l'urbanisation du Grabat.

Les travaux d'un montant de **109 845 €** sont terminés.

Pour une meilleure intégration dans le paysage et pour stabiliser les abords du bassin, des plantations ont été installées début de l'année 2023 par une entreprise de jardinage. Une opération citoyenne de plantation de haies a été aussi organisée par la municipalité.

Environ 260 arbres et arbustes parmi les végétaux fournis par les pépinières départementales ont été plantés dans la matinée. L'objectif de cette plantation consiste à obtenir, à terme, une haie de protection visuelle autour du bassin de rétention et qui soit aussi porteuse de fleurs pour les abeilles et refuge pour les oiseaux.



CHEMIN D'EN THOUMAS

Une partie du chemin d'En Thoumas présentait un affaissement dangereux pour la circulation. Ce tronçon de 400 mètres a été complètement refait : re-profilage de l'affaissement, renforcement des accotements et goudronnage en tri couche. Coût total de l'opération **9 700 €**.

Mobilité douce

Pour favoriser la **mobilité douce** (vélo, voiture électrique...) et soucieux de rendre un service supplémentaire à la population, la mairie a répondu à un appel à projet Europe (LEADER PETR) pour favoriser la mobilité des Laurabuciens. Ce projet a été admissible. Grâce à celui-ci, les personnes dépourvues de moyens de transport pourront continuer une vie professionnelle et sociale normale. Il est prévu aussi l'installation d'une borne électrique qui permettra à Laurabuc de répondre aux impératifs de la transition énergétique ainsi qu'à une demande en croissance de la population. L'ensemble des travaux, d'un montant total de **171 110 €**, sont presque terminés au 7 rue BEL AIR et à l'ancienne l'école des garçons. Ce programme est subventionné à 76 % par L'Europe et la région Occitanie.

Les travaux ont permis de rénover complètement le local situé 7, rue BEL-AIR et des locaux adjacents à l'ancienne école des garçons.

Suite au désistement de 2 partenaires du projet, la municipalité étudie en ce moment une solution simple pour la mise en pratique de ce service.

LE BISTROT COMMUNAL



Après la série de concerts, le conseil municipal a relancé son bistrot communal, les 10 et 11 juin, pour restaurer l'église du village. On peut dire que les efforts déployés pour organiser et faire connaître cet événement ont été couronnés de succès. De nombreux élus, conseillers départementaux ou maires

des communes environnantes, des représentants d'associations et de très nombreuses personnes sont venus boire un pot entre copains, déguster les plats préparés par le multiservice et par un food-truck jusqu'à tard dans la nuit. L'animation musicale n'était pas en reste ; les artistes, tous bénévoles : JB de Laurabuc, et son groupe, la chorale de Pexiora (les Joyeux *Cantaires*) ont reçu beaucoup de salves d'applaudissements durant ces deux soirées conviviales. Le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes se sont dévoués sans compter pour le succès de leur entreprise ; et ils ont réussi ! Bravo à eux pour cette fête qui a mis le partage à l'honneur.

Réfection chemins de Missy et En Pouchou :

Les travaux de réfection de la couche de roulement de la route de MISSY à EN POUCHOU et au-delà vers Pexiora sont maintenant terminés et la route a été rendue à la circulation.

En effet, la chaussée de cette route était fortement dégradée et les fossés bouchés.

Ces travaux ont consisté essentiellement à la réfection de revêtement (2,2 kilomètres), de curage et de création de fossés (4 Km) pour améliorer le réseau pluvial. Financés par la mairie et avec des subventions du conseil départemental (12 500 €).

Ces travaux représentent une dépense de **73 310 € TTC**.



Laurabuc s'inscrit dans la transition énergétique

La municipalité s'est engagée dans la transition énergétique en rénovant la plupart des bâtiments communaux :

Mairie :

- Installation des panneaux photovoltaïques sur le toit pour la production d'électricité.
- Isolation et changement de fenêtres (double vitrage)

Logements sociaux (communaux) :

- Isolation de la toiture
- Installation d'une VMC hygroréglable.

Bibliothèque :

- Isolation du plancher et changement de menuiseries.

Logements communaux à l'ancienne école des garçons :

- Isolation et changement de menuiseries.
- Installation d'une VMC hygroréglable.

LE CMJ

La mise en place d'un Conseil municipal des jeunes (CMJ) était aussi une grande réalisation et une nouveauté de ce mandat.

Ce conseil a pour but d'initier les jeunes à la vie politique locale en considérant leurs idées, leurs besoins et leurs projets pour améliorer leur quotidien dans la commune. Il s'agit d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre toute leur place dans la commune et de se responsabiliser. Le 2eme conseil des jeunes a été élu en novembre 2022 et depuis participe à toutes les actions citoyennes de la commune.



PROJETS 2024

Extension, renforcement électrique :

L'installation des nouvelles habitations dans le village nécessite l'extension et le renforcement du réseau électrique. En effet, l'installation de plusieurs maisons, d'un futur logement collectif rue du Rivalet, ainsi qu'un besoin de sécurisation du réseau du Grabat et du Perdut, nécessitent l'extension et le renforcement des réseaux électriques.

Ces travaux vont commencer dans le courant de l'année 2023 pour l'extension du réseau électrique, l'installation de l'éclairage public et la création d'un réseau téléphonique compatible avec l'éventuelle arrivée de la fibre optique.

Montant de l'opération 172 800€ dont 156 600 € de subventions et prise en charge par le SYADEN.

Un autre programme est à l'étude en collaboration avec le SYADEN. Il consiste à améliorer l'éclairage public à 2 endroits présentant des points noirs : l'entrée du village sur la CD116 et le début de la route de Laurac afin d'améliorer la sécurité des écoliers au niveau de l'abri de bus.

STADE MULTISPORT

Un espace sportif, un espace de loisirs intergénérationnel, un espace respectant l'environnement et en accès libre pour les jeunes et la population de Laurabuc

A la demande des jeunes de Laurabuc, représenté par leur conseil municipal des jeunes, la municipalité a décidé de créer un espace multi-sports (type CITY STADE). Cet équipement permet de répondre aux attentes des jeunes de la commune désireux de se retrouver en un lieu convivial afin de pratiquer différents sports. C'est un lieu aussi de rencontre intergénérationnelle.

Le projet est toujours en cours et en attente de devis définitifs.

PLU ET ENQUETE PUBLIQUE

L'élaboration d'un PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) a débuté depuis 2017.

Après l'écriture du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et l'approbation de ce dernier par le conseil municipal, il a été présenté à la population au cours d'une réunion publique.

Après concertation de l'ensemble des administrations concernées, le PLU rentre dans une période d'enquête publique. Il sera ensuite soumis au préfet pour approbation.

L'enquête publique porte sur :

- L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU)
- Et
- L'abrogation de la carte communale en vigueur sur le territoire de la commune.

L'enquête publique pour l'abrogation de la carte communale et pour l'élaboration du PLU va être ouverte lundi 12 Février au mardi 12 mars 2024, soit une durée de 30 jours.

Loi d'accélération sur l'énergie renouvelable à Laurabuc

Pour respecter les objectifs nationaux et les engagements internationaux de la France en matière d'énergie et de climat, en particulier l'atteinte de la neutralité carbone à 2050, nécessite d'agir rapidement.

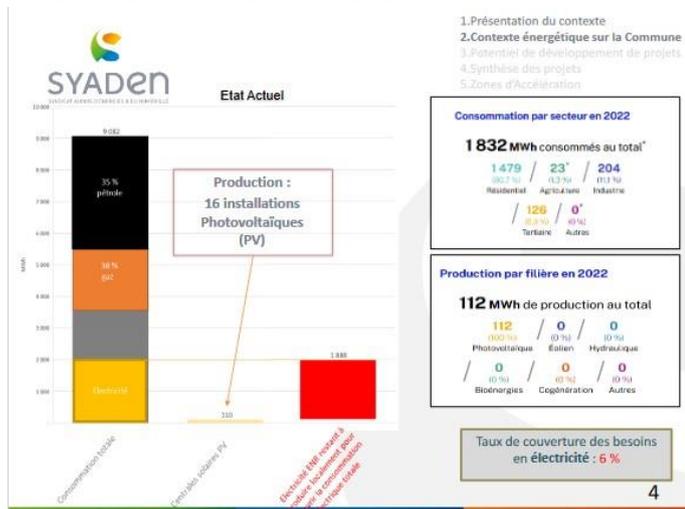
La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Pour ce faire, l'Etat laisse aux communes l'initiative de proposer des zones présentant un potentiel d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Le conseil municipal, dans sa séance du 18 décembre, a validé le principe de zonage proposé par le SYADEN. (Organisme départemental compétent dans le domaine de l'énergie)

Ce dernier accompagne la municipalité pour définir les opportunités de production des énergies renouvelables sur la commune.

Après analyse, le SYADEN propose de classer l'ensemble du territoire de la commune en zone de production d'énergie renouvelable par panneaux solaires sur toiture. **Après concertation avec le public (du 3 au 23 janvier)** et délibération du conseil municipal, ces zonages seront transmis à des référents préfectoraux puis aux comités régionaux de l'énergie, qui rendront un avis, après vérification de leur cohérence avec les objectifs régionaux. Le dernier mot revient au conseil municipal qui doit approuver la zone d'accélération définie sur son territoire.

Etat actuel de la production de l'électricité renouvelable sur la commune.



Dans ce cadre, une réunion publique est organisée le 19 janvier à la salle des fêtes de 18h à 19h : 2 thèmes seront abordés : les aides pour votre rénovation énergétique et des informations sur les zones d'accélération énergies renouvelables. Suivi d'un apéritif

Amélioration de la circulation dans le village et mise en sécurité

Le chantier de la mise en sécurité du carrefour entre la Rue du RIVALET et la Rue de la POSTE, avec l'agrandissement de la chaussée et la création de

places de parking, est en cours de finalisation avec la remise en état de la chaussée et la matérialisation des places de parkings.

Montant des travaux 20 300 € dont 5 400 € de subventions.

Tous les travaux d'agrandissement du tournant ont été réalisés sauf la pose de la couche roulante (goudronnage). En effet, le SYADEN (syndicat audois d'énergies) doit effectuer des travaux de remplacement électrique dans cette zone.

SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

Le schéma de distribution d'eau potable (SDEP)

Le SDEP permet de faciliter l'organisation de la distribution d'eau potable et l'optimisation du réseau associé.

En quelques phrases :
Le schéma de distribution d'eau potable (SDEP) est un schéma qui détermine les zones desservies par le réseau de distribution.

Il tient notamment compte de l'évolution de la population et des ressources en eau disponibles. Il comprend essentiellement :

- un descriptif détaillé et un diagnostic des ouvrages et équipements nécessaires à la distribution d'eau potable et, le cas échéant, à sa production, à son transport et à son stockage.
- un programme d'actions chiffrées et hiérarchisées visant à améliorer l'état et le fonctionnement de ces ouvrages et équipements ;

Pour Laurabuc, l'élaboration du SDEP a commencé depuis 2 ans. Cette étude est pilotée et financée par le service d'eau de la communauté de communes (Communauté de communes de Castelnauary et Lauragais Audois) et bien-sûr en collaboration avec la commune de Laurabuc.

On parallèle à cette étude, un **Schéma** Communal de **Défense Extérieure** Contre l'**Incendie** (S.C.D.E.C.I.), sera proposé à la commune.

STATION D'ÉPURATION

Un autre schéma directeur vient de se terminer : Le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées

Ce schéma permet de définir les zones reliées à l'assainissement collectif et les zones en assainissement individuel.

Il donne un descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées -réseau d'assainissement, station(s) d'épuration.

Il est obligatoire avant la construction d'une nouvelle station d'épuration. Le schéma concernant la commune de Laurabuc vient d'être approuvé par la communauté de communes dans sa séance du 14 novembre 2023.

En effet, la station actuelle est saturée et pour accompagner l'agrandissement du village une nouvelle station est nécessaire. L'étude et les travaux seront réalisés sur la parcelle ZU 13. Sur la même parcelle que la station actuelle mais plus au nord.

Cette opération sera réalisée par la communauté de communes CCCLA en tant que maître d'ouvrage, car les compétences eau et assainissement ont été transférées à celle-ci.



Mission de « Mobilité » Locale !

La Mission Locale de l'Ouest Audois vient chez toi !

Elle accompagne les personnes entre 16 et 26 ans dans leur projet professionnel (travail du projet, formation, retour à la scolarité, recherche d'emploi...) quelque soit leur situation (emploi, scolarité, formation, demandeur d'emploi) en les soutenant d'un point de vue social (tel que les aides au permis de conduire, au logement, aide à la formation etc...).

Elle constitue un lien entre les employeurs et les jeunes en fonction de leurs savoirs-faires. Ces services sont maintenant envisageables dans vos communes grâce au VAN.

Un rendez-vous quasiment à domicile pour les jeunes, pour vous rencontrer et qui fait le lien avec les différents territoires. David CARRASCO se trouve aux manettes de ce « Buro Bus » qui sillonne 4 territoires : Pyrénées Audoises, le Limouxin, Piège Lauragais Malepère et **Castelnaudary Lauragais Audois.**

L'offre de service de la MLOA est donc, grâce à cet outil, déployée dans les zones rurales : Offres d'emplois recueillies, élus/associations rencontrés et un service à la carte pour tous les jeunes qui ont, entre autres, des problèmes de mobilité.

Ce VAN « multicarte », pourvu de connexion internet, ordinateurs, documentation, apparaît comme la solution la plus adaptée aux spécificités de notre territoire. Un outil modulable et adaptable pour remplir la mission « aller vers » de la MLOA.

N'hésitez pas à contacter DAVID au 06.15.76.59.13 ou par mail : david.carrasco@mloa.fr afin de prendre un rdv.



INFORMATIONS MUNICIPALES

AGENTS MUNICIPAUX NOUVELLE ORGANISATION

Les agents municipaux vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2024.



Une nouvelle organisation des services administratifs de la mairie est mise en place suite au recrutement de Mme Sonia VAISSIERE comme adjointe administrative.

Marjorie TASSIGNON - Secrétaire de Mairie

- Accueillir et renseigner tout type de public.
- Assurer les tâches de secrétariat.
- Réaliser l'ensemble des opérations relevant de la compétence de la commune : Etat Civil, urbanisme, comptabilité, marchés publics, gestion des cimetières, élections, conseil municipal, affaires sociales, etc....

Sonia VAISSIERE- Gérante de l'Agence Postale Communale à mi-temps et l'autre mi-temps au secrétariat de mairie.

- Assurer les services postaux, les services financiers et les prestations associées d'une agence postale communale.
- Gestion des salles et gestion RGPD
- Accueillir et renseigner tout type de public.
- Assurer les tâches de secrétariat.

Ghislain MELET - Agent Technique

- Réaliser l'ensemble des interventions techniques de la commune.
- Entretenir et assurer des opérations de première maintenance, de la voirie, des espaces verts, du bâtiment...



Visite de la sous-préfète de l'arrondissement de Carcassonne- Castelnaudary.

Le maire, Cédric Lemoine, accompagné Jean Pierre Placade et d'Omar Aït Mouh, a accueilli la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude et sous-préfète de l'arrondissement de Carcassonne-Castelnaudary Madame Lucie Roesch.

Les élus ont pu faire connaissance avec Madame Roesch et ils lui ont présenté les investissements en cours sur la commune ainsi que les futurs projets que la municipalité porte, comme le PLU, les travaux de rénovation énergétique, le commerce de proximité, la mobilité douce. Une visite sur le terrain a permis de visualiser l'ampleur des travaux de entrepris pour la rénovation et la sauvegarde de l'église projetés. Le maire s'est félicité de cette rencontre, de l'écoute, de la disponibilité de Madame sous-préfète et de sa connaissance des dossiers de la commune.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous souhaitez faire une demande de **passport** et/ou de **CNI**, vous pouvez la faire auprès du secrétariat de la mairie.

La prise de RDV est obligatoire au 04-68-23-15-11. Le RDV sera fixé le 3ème mercredi du mois en cours.

RECENSEMENT CITOYEN

Vous allez bientôt avoir 16 ans ?

Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...), vous aurez besoin d'une attestation de recensement citoyen.

Pour se faire, vous devez vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Pour rappel, toutes personnes, devant passer un examen en 2024, doivent détenir un titre d'identité en cours de validité.

ARRET DE BUS SCOLAIRE MODIFIE

Nous attirons votre attention :

A partir de la rentrée scolaire du 8 Janvier, l'arrêt du bus scolaire pour le primaire (Villasavary) s'effectuera rue BEL AIR. Au même endroit qu'avant les travaux



PLAN D'ADRESSAGE DE LA COMMUNE

La réalisation d'un plan d'adressage de la commune a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination et un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, ...).

Un adressage complet est également indispensable pour les communes concernées par un plan de déploiement d'un réseau de fibre optique jusqu'à l'habitant (FTTH). Le raccordement final en fibre optique par un fournisseur d'accès internet nécessite en effet, à la différence du réseau cuivre, que les logements et locaux professionnels soient référencés par le Service National de l'Adresse (SNA) par un numéro, clé d'identification d'une adresse délivrée à partir d'un nom de voie et d'un numéro. L'application de cette loi sur la commune de Laurabuc va entraîner, pour certains habitants, des changements d'adresse.

Pour faciliter les démarches de changement d'adresse auprès des administrations et des organismes, des attestations et des formulaires sont disponibles en mairie.

Santé Vous Bien

La commune de Laurabuc, en partenariat avec l'Espace Seniors Lauragais, va accueillir le programme **Santé Vous Bien**, de février à juin 2024, animé par l'Association Ma Vie.

Cette action gratuite est à destination des personnes de plus de 60 ans.

Le premier rendez-vous est une conférence sure :

« Alimentation équilibrée et Activité Physique : les clés d'une retraite en santé ! »

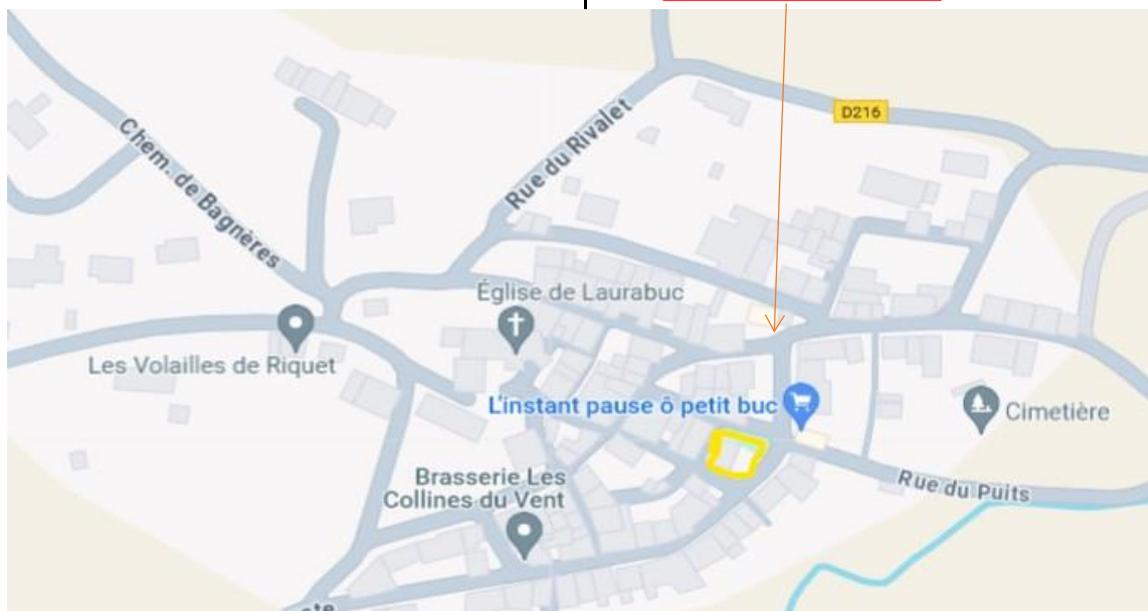
Rdv le 6 février 2024 à 10h, en salle polyvalente

Cette thématique sera approfondie avec

- Marion Smith, diététicienne lors de 3 ateliers
- Malory Secq vous proposera 1 heure hebdomadaire de Gym Santé (15 séances prévues / planning à venir)

Renseignements / inscriptions : Association MA VIE - Marion LAUZE - 06 15 83 69 27 - marion-lauze@gmail.com

Arrêt de bus



URBANISME

2023 une année riche pour l'urbanisme de notre commune :

- 7 permis de construire
- 15 Déclarations Préalables de travaux concernant des modifications ou des extensions.
- 12 Certificats d'urbanisme pour fin de travaux conformes.

URBANISME : Simplifiez-vous la vie

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais, les demandes de :

- *certificat d'urbanisme*
- *déclaration préalable de travaux*
- **permis de construire, d'aménager ou de démolir.**
- *Autorisation de travaux*

Les bénéfices de la dématérialisation pour les usagers

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples.

Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme 24H/24 et 7 jours/7 en vous connectant sur le site de la commune : laurabuc.fr



ETAT CIVIL

Le maire et toute l'équipe municipale souhaitent la bienvenue à :

RYM, née le 14 Novembre 2023, de MAUPAS Alexandra et de Jordan CALMET.

CORY, né le 13 Novembre 2023, de Vanessa et Cédric OURLIAC.

LOUNA, née le 24 octobre 2023, de Myriam FERRIERE et MABRIER Vincent

HORTENSE, née le 14 Mai 2023, de Bernadette et Jean-Baptiste RIQUET.

NINO, né le 23 Mars 2023, de Emilie et Jonathan DRILLAUD.

VIANNEY né le 15 novembre 2023, de Eléonore et Baudoin RIQUET.

Votre nouveau-né n'est pas dans cette liste ci-dessus ?

Si vous souhaitez que la publication soit faite dans le prochain journal municipal, contactez le secrétariat de la mairie afin de compléter le formulaire.

Par ailleurs, si vous souhaitez que la photo de votre enfant soit aussi publiée, envoyez-la à la commission municipale communication à contact.laurabuc@orange.fr ou déposez-la au secrétariat de la mairie.



Ils nous ont quittés en 2023 :

- **Marc OMEDES** (25/02/2023).

- **Jean FAGET** (28/05/2023).

- **Roger CASSIGNOL** (22/12/2023).

Recensement de la population 2024

Cette année, Laurabuc réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 Janvier 2024

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, **Ambre APPIETTO, (Avec carte officielle)** vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la**

commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **COORDONATEUR**

COMMUNAL : **Sonia VAISSIERE**

AGENT RECENSEUR : **Ambre APPIETTO**

Mairie de Laurabuc : 6, place de la mairie

: ☎ **04 68 23 15 11**

Agence postale communale : 45, place de l'école .

Aux heures d'ouverture.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

LAURABUC PRATIQUE

MAIRIE 04.68.23.15.11

6, place de la Mairie

ACCUEIL PUBLIC Lundi, mardi, mercredi :

14 h/16h

Permanence des élus uniquement sur rendez-vous.



mairie.laurabuc@orange.fr



<https://laurabuc.fr/>



www.facebook.com/Mairie Laurabuc



#mairiedelaurabuc



POLITEIA : une application à télécharger.

Elle vous permet de : contacter la Mairie, recevoir des informations municipales et associatives, des alertes, mais aussi faire des signalements...

AGENCE POSTALE COMMUNALE

07.87.90.79.28

Place de l'école - 11400 LAURABUC

ACCUEIL PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi de 13h à 17h

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 13h à 16h.

Heure limite de dépôt de courrier/colis :

Du Lundi au Vendredi : 13h00

SALLE POLYVALENTE

Renseignements et réservation 07.87.90.79.28

apclaurabuc@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Mercredi 17 h / 18 h - Samedi : 11 h / 12 h

De nombreux livres pour tous les âges.

Tous les mercredis

«Histoires pour les petites oreilles »

JARDINS PARTAGÉS

La mairie de Laurabuc mis à disposition des parcelles potagers arrosables (avec un prix modéré), pour jardiner dans le respect de l'environnement dans une démarche « **zéro phyto** ».

Vous êtes intéressés ?

Adressez-vous au secrétariat de Mairie.

04.68.23.15.11

VIE ASSOCIATIVE

Toutes nos associations participent à la vie et à l'embellissement de notre village

Vous trouverez sûrement la votre !

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Mr Gérard MAUREL 04.68.23.43.01

COMITÉ DES FÊTES

Mme Marie-France LOISEL 06.22.12.55.58

FJEP

Mme Aude SALVAT-LO 04.68.94.06.28

GYM

Mme Karine LEMOINE 06.86.02.42.61

ZUMBA

Mme Chloé RUIZ 06.18.35.11.26

BELOTE

M. Antoine CESSÉS 06.14.12.85.83

LES AMIS DU PARC DE LA MATARELLE

M.J Claude DAGUZAN 06.29.26.37.58

PÉTANQUE

M. Bernard VIÉ 06.13.17.49.04

SAUVEGARDE DU CALVAIRE

M. Jeannel Y TÔT NAI 06.56.87.65.20

SOLEIL INTERIEUR ALAYA

Mme Sylvie COURTHIEU 06.82.03.78.00

YOGA

Mme Isabelle ROISSARD 06.49.60.54.77

PANIERES DE LEGUMES

A commander

Vous avez la possibilité de commander des paniers de légumes à prix de groupe.

Les paniers varient entre 13€ et 16€ selon les compositions, sans obligation d'achat toutes les semaines.

Les légumes sont de saison et issues d'une agriculture raisonnée. Pour plus d'information sur leur provenance vous pouvez vous rendre sur le site web : [Les paniers d'en Janisquet](#) | [Les Cassés](#) | [Facebook](#)

Comment ça marche :

Tous les vendredis, vous recevez un mail avec la composition du panier et le prix, il vous suffit de répondre oui si vous êtes intéressé. Les paniers seront livrés tous les mercredis à partir de 10h00 à 12h00 à l'agence postale. Le règlement se fera sur place à réception du panier. Pour les personnes intéressées, merci de bien vouloir adresser un mail à : APCLAURABUC@GMAIL.COM avec votre nom, prénom et numéro de téléphone.